

Comité de suivi hydrologique du Puy de Dôme

9 août 2018



Plan de l'exposé

1 - Point météo

2 - Point sur les données milieu

- Débits par secteur
- Soutien d'étiage
- Hauteur des nappes
- Niveau des petits cours d'eau (AFB)

3 – Signalements reçus

4 - Mesures de restriction des usages et des prélèvements

- Situation au niveau national
- Mesures prises dans les départements limitrophes
- Mesures prises dans le Puy-de-Dôme
- Mesures à prendre par la suite

Point météo

Rapport à la moyenne annuelle de référence 1981-2010 des cumuls de précipitations
Puy-de-Dôme

2018



Depuis le début de l'année, les cumuls de précipitations se situent dans une fourchette de 75 à 120 % de la normale :

- soit un déficit plus marqué du Nord-Combrailles aux Bois Noirs et à la région d'Ambert. Ainsi que sur l'Artense.

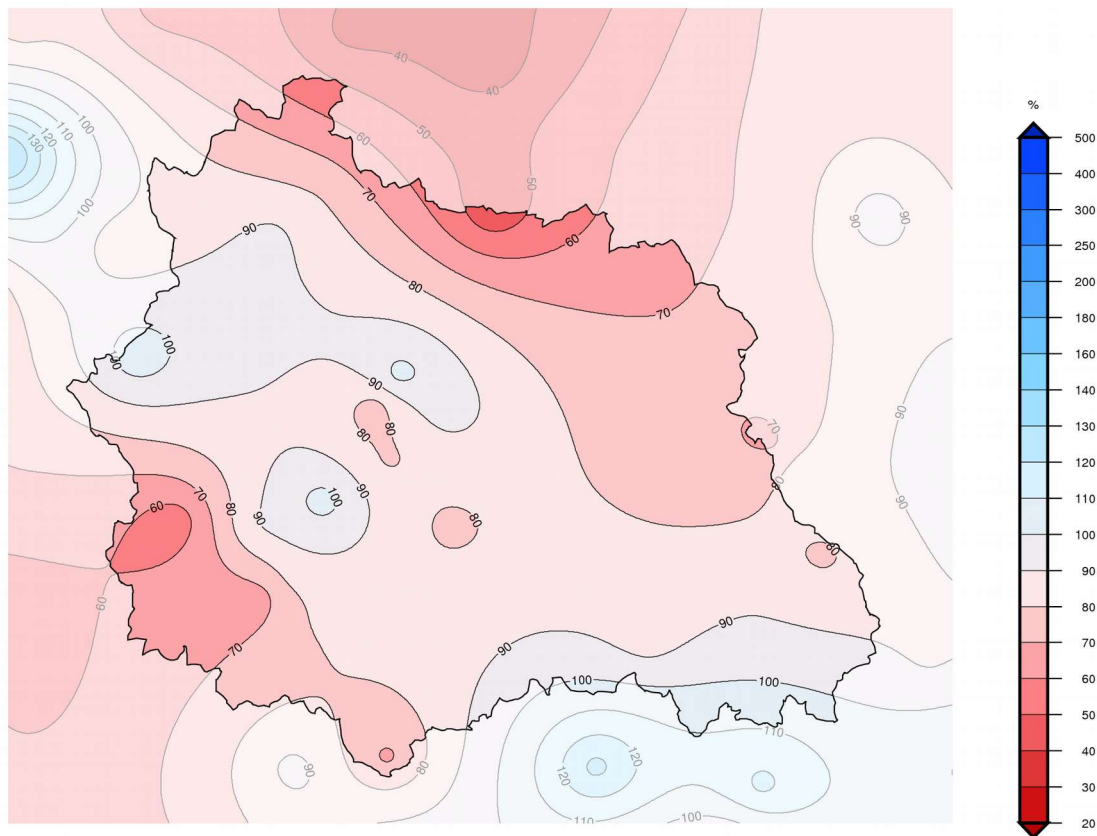
- Par contre un léger excédent du sud de la Limagne au bassin de Clermont-Ferrand, ainsi que sur le Cézallier.

Point météo

Rapport à la moyenne saisonnière de référence 1981-2010 des cumuls des précipitations

Puy-de-Dôme

Eté 2018



Sur juillet 2018 : Plusieurs épisodes orageux se sont produits au cours du mois. Mais les précipitations associées parfois intenses n'ont pas été généralisées.

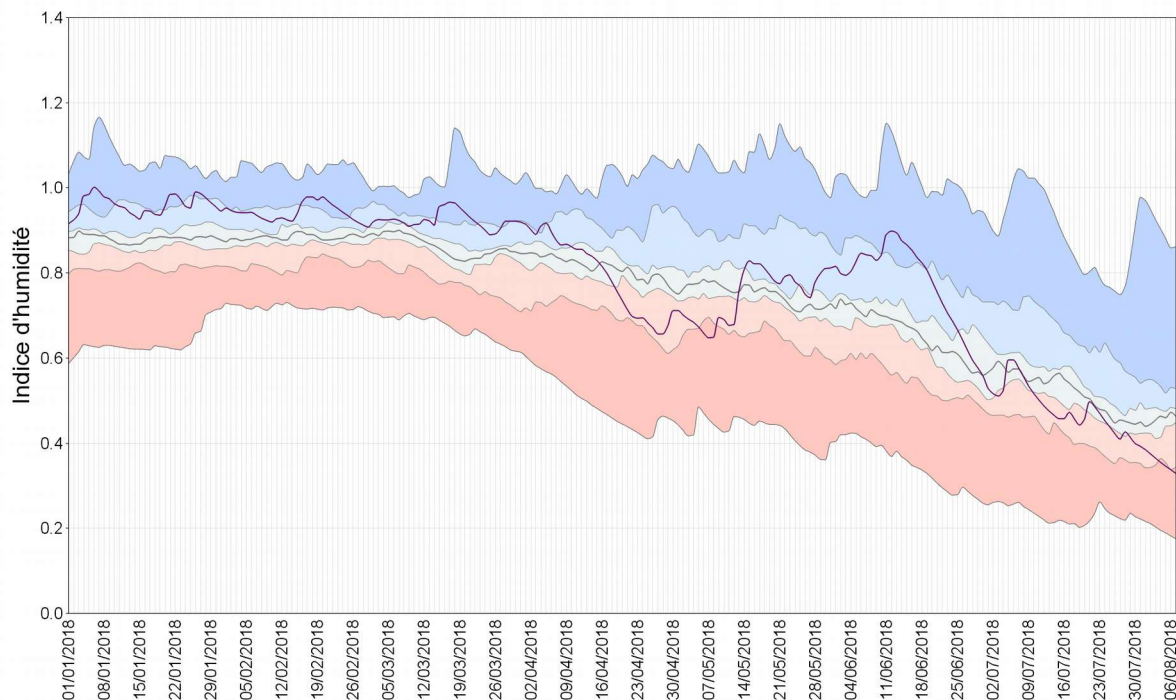
A la fin du mois la demande climatique devient très forte en liaison avec l'installation de très fortes chaleurs, et des températures devenant caniculaires aux premiers jours d'août, associées à de la sécheresse.

Sur l'été 2018, les franges nord-ouest et sud-ouest du Puy-de-Dôme sont déficitaires. La partie centrale est proche de la normale ou plus légèrement déficitaire.

Point météo

Indice d'humidité des sols agrégé Puy-de-Dôme

1er janvier 2018 au 7 août 2018



— Indice d'humidité quotidien — Médiane quotidienne — 1er décile quotidien — 2e décile quotidien — Médiane quotidienne
 — 8e décile quotidien — 9e décile quotidien — Record quotidien bas — Record quotidien haut

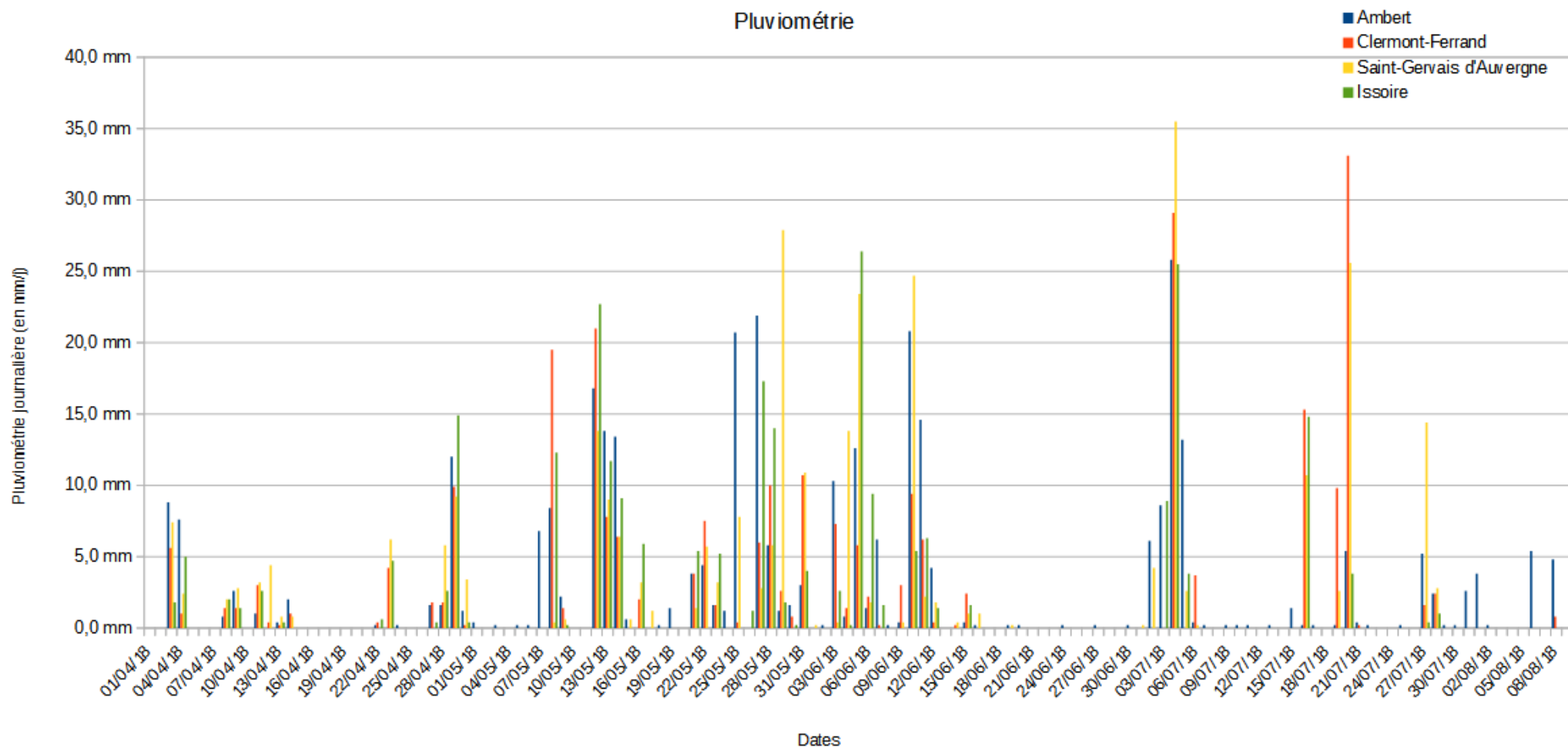
Depuis le dernier comité de suivi hydrologique, l'indice d'humidité des sols s'est dégradé, et il paye le tribut de la vague de chaleur de la fin juillet.

Avec la canicule et la sécheresse constatée depuis les premiers jours d'août, l'indice d'humidité s'est rapproché du 1^{er} quintile, soit une situation connue seulement 1 année sur 5.

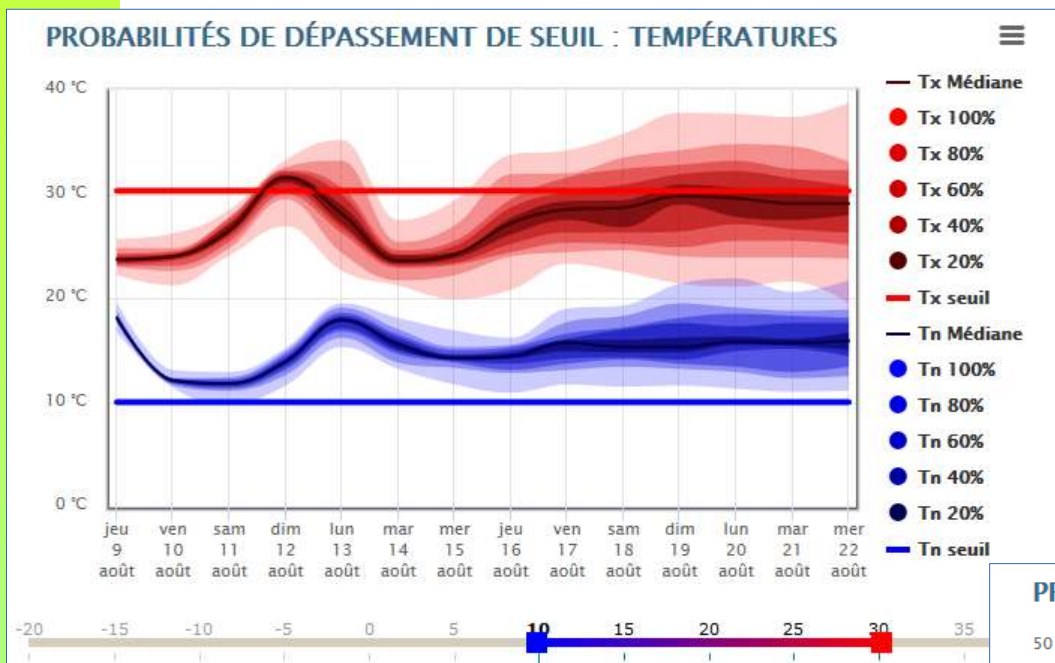


Édité le : 08/08/2018 - Données du : 08/08/2018 à 17:43 UTC

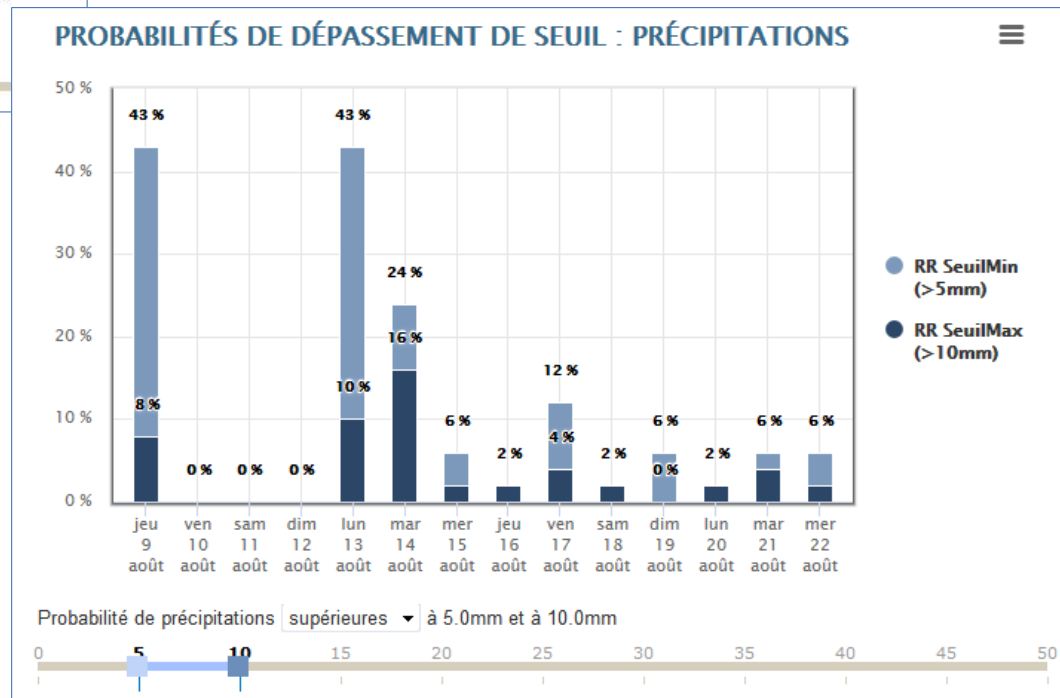
Bilan pluviométrique au 9 août 2018



Prévisions météorologiques au 9 août 2018



Clermont-Ferrand (Aulnat)



Situation actuelle au regard de l'arrêté cadre

- Suivi des débits journaliers des 12 derniers jours

N°	Zone	DOE	DSA	DCR	28/07/18	29/07/18	30/07/18	31/07/18	01/08/18	02/08/18	03/08/18	04/08/18	05/08/18	06/08/18	07/08/18	08/08/18
1	Allier (Pont de Limons)	16,00	10,00	9,00	18,00	19,80	20,60	18,70	16,80	16,10	18,00	18,80	17,90	15,70	16,40	18,10
2	Allier (Vic-le-Comte)	14,00	10,00	8,00	15,10	17,80	17,10	14,60	13,20	14,90	17,10	16,90	13,90	13,40	15,20	17,30
3	Sioule (St-Pourcain 03)	3,30	2,90	2,70	5,23	5,39	4,78	4,60	4,62	4,61	3,59	2,98	2,85	2,80	2,84	2,73
4	Dore (Dorat)	2,50	2,20	2,00	3,09	3,23	2,99	3,03	2,21	2,32	2,56	2,18	2,06	1,98	1,91	1,94
5	Allier (St-Yorre 03)	20,00	13,00	12,00	14,30	16,70	20,50	20,80	18,70	16,00	19,20	20,30	19,10	15,50	15,70	18,50
6	Cher amont (Chambonchard 23)	0,25	0,20	0,16	0,39	0,41	0,35	0,30	0,27	0,26	0,24	0,21	0,18	0,17	1000,00	1000,00
7	Dordogne amont (Carennac, Ile de la Prade 46)	16,00	14,00	12,80	28,50	30,40	29,50	28,00	27,70	28,20	28,10	26,70	26,70	1000,00	1000,00	1000,00
8	Loire amont (Bas-en-Basset 43)	5,50	5,00	4,50	10,80	14,20	11,90	10,70	11,20	9,74	9,03	8,79	8,46	7,60	1000,00	1000,00
9	Alagnon (Lempdes 43)	1,40	1,00	0,80	1,52	1,54	1,49	1,43	1,46	1,77	1,47	1,35	1,29	1,25	1,23	1,29

1000,00 = donnée non disponible (absente des serveurs d'hydrologie)

Débits consultables sur :

- Hydoréel : <http://www.rdbrmc.com/hydroreel2/>

- Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Situation actuelle sur les autres cours d'eau

Stations hydro-métriques De référence	Dixième du module ou Autre débit réservé	Débit quinquennal d'août en année sèche	31/07/18	01/08/18	02/08/18	03/08/18	04/08/18	05/08/18	06/08/18	07/08/18	08/08/18
<u>Ailloux à Manglieu</u>	0,062	0,026	0,017	0,016	0,013	0,012	0,012	0,010	0,008	0,018	0,018
<u>Ambène à Ennezat</u>	0,062	0,265	0,163	0,147	0,156	0,156	0,149	0,111	0,108	0,137	0,164
<u>Ance du Nord à Sauvessanges</u>	0,28	0,638	0,860	0,853	0,872	0,779	0,747	0,717	0,721	1000,000	1000,000
<u>Artière à Clermont-Ferrand</u>	0,026	0,094	0,194	0,195	0,180	0,177	0,177	0,178	0,186	1000,000	1000,000
<u>Auzon à la Roche Blanche</u>	0,025	0,129	0,180	0,172	0,177	0,251	0,227	0,212	0,182	0,159	0,159
<u>Bédat à Saint-Laure</u>	0,195	0,844	0,720	0,650	0,673	0,660	0,632	0,592	0,650	1000,000	1000,000
<u>Burande à La Tour d'Auvergne</u>	0,095	0,263	0,189	0,188	0,182	0,176	0,173	0,172	0,170	0,169	0,178
<u>Couze d'Ardes à Madriat</u>	0,156	0,196	0,257	0,243	0,227	0,225	0,221	0,179	0,200	0,226	0,183
<u>Couze Pavin à St Floret</u>	0,458	0,932	0,913	0,827	0,890	0,996	0,904	0,840	0,828	0,718	0,676
<u>Eau-Mère à Parentignat</u>	0,085	0,167	0,138	0,129	0,123	0,107	0,091	0,086	0,085	0,085	0,084
<u>Jauron à Beau regard l'Évêque</u>	0,081	0,065	0,055	0,051	0,041	0,040	0,041	0,041	0,040	0,041	0,045
<u>Morge à Maringues</u>	0,42	1,280	0,797	0,728	0,723	0,754	0,725	0,635	0,643	0,704	0,724
<u>Sioulet à La Prugne</u>	0,595	0,632	0,612	0,581	0,536	0,498	0,476	0,444	0,424	0,413	0,390

1000,00 = donnée non disponible (absente des serveurs d'hydrologie)

Débits consultables sur :

- Hydroréel : <http://www.rdbrmc.com/hydroreel2/>
- Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Niveau des retenues

Allier : barrage de Naussac

- x Remplissage initial : 181,7 Mm³ (98 %)
- x Soutien commencé le 11/07/18
- x Remplissage au 8/08/18 : 170,61 Mm³ (89,8 %)
- x Site internet : <http://etiage.eptb-loire.fr/index.php?page=suivi>

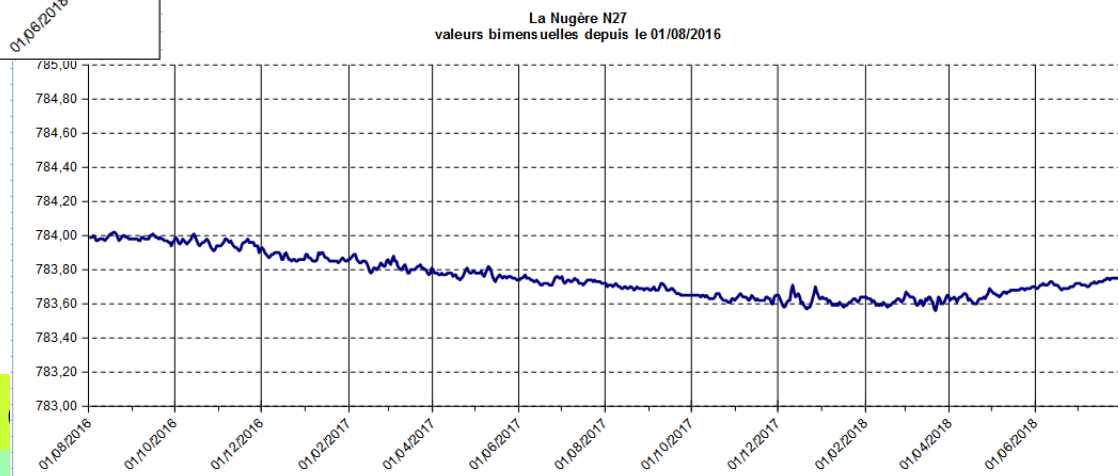
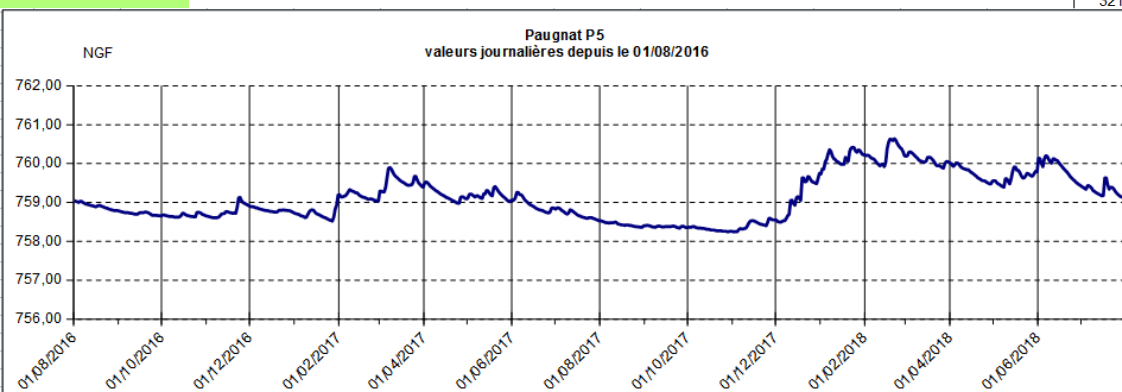
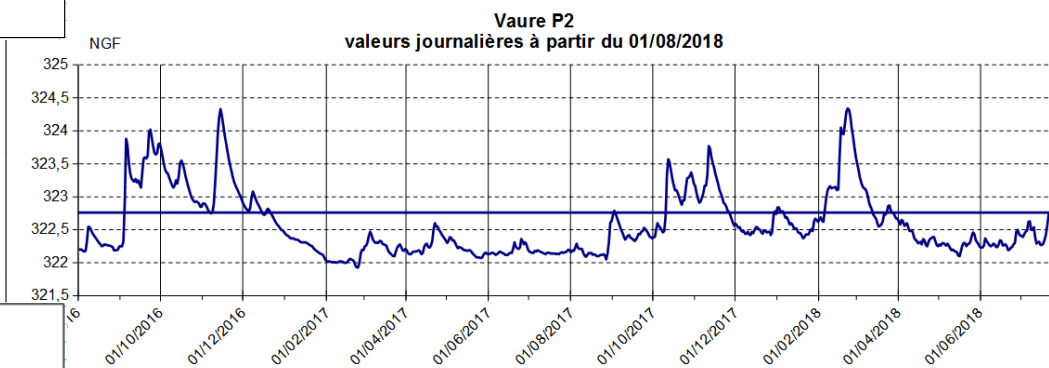
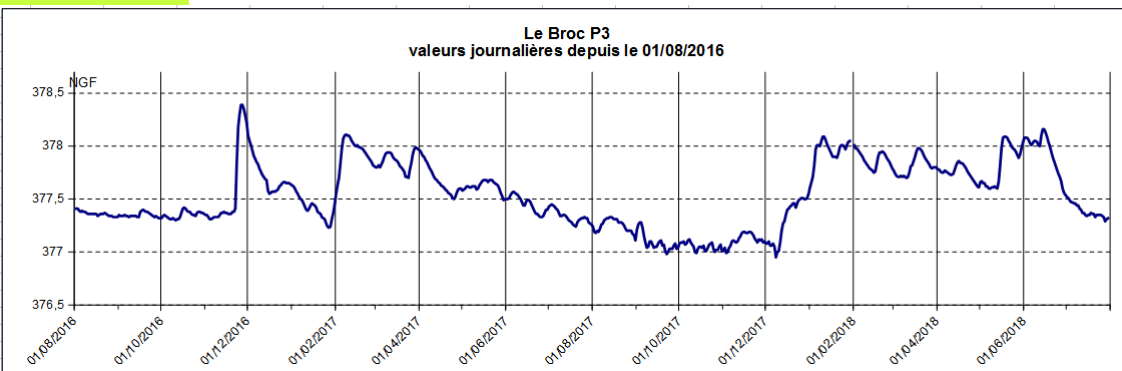
Morge : barrage du Sep

- x Retenue de 4,68 Mm³ pour irrigation à l'aval par pompage dans la Morge
- x Pleine au 18/06/18 ; soutien démarré le 2/07/18
- x 3,60 Mm³ (76,6 %) au 6/07/18
- x 1,77 Mm³ (37,66 %) au 6/08/18

Sioule : retenues des Fades- Besserve et Queuille

- x Fades-Besserve : volume total de 69 Mm³ ; taux de remplissage 85 % au 20/06/18 ; niveau au-dessus de la cote touristique au 9/08/18
- x Queuille : volume total de 6 Mm³
- x Débit garanti à l'aval de Queuille de 2,5 m³/s (même lorsque le débit entrant à l'amont de la retenue de Fades est inférieur), débit réservé de 4 m³/s d'avril à octobre et de 5 m³/s d'octobre à avril
- x Débit entrant de 2,72 m³/s, débit restitué de 3 m³/s au 9/08/2018

Suivi des nappes souterraines (DREAL/BRGM)

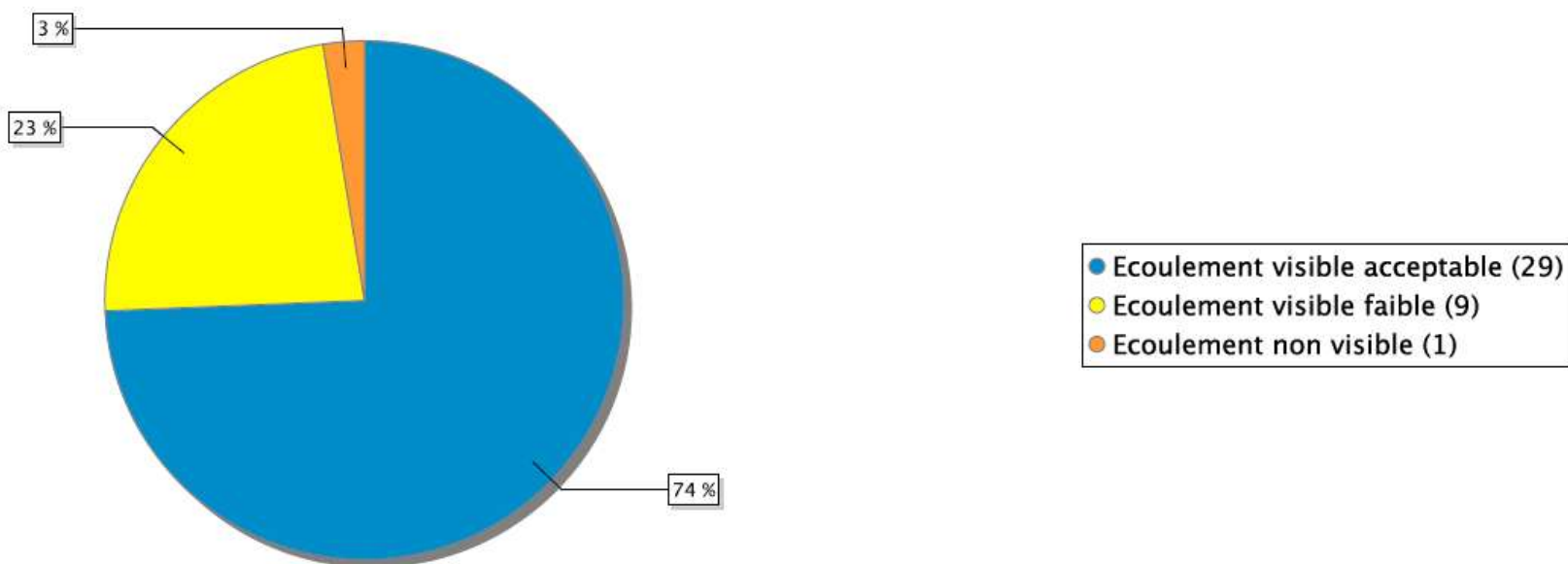


Suivi niveau d'écoulement sur les têtes de bassin (Onde, AFB)

Le suivi a démarré au mois de mai.

Il est réalisé chaque fin de mois sauf demande express de la DDT.

Synthèse des modalités d'écoulement pour la campagne usuelle de Juillet 2018



Périmètre géographique sélectionné
Départements : 63

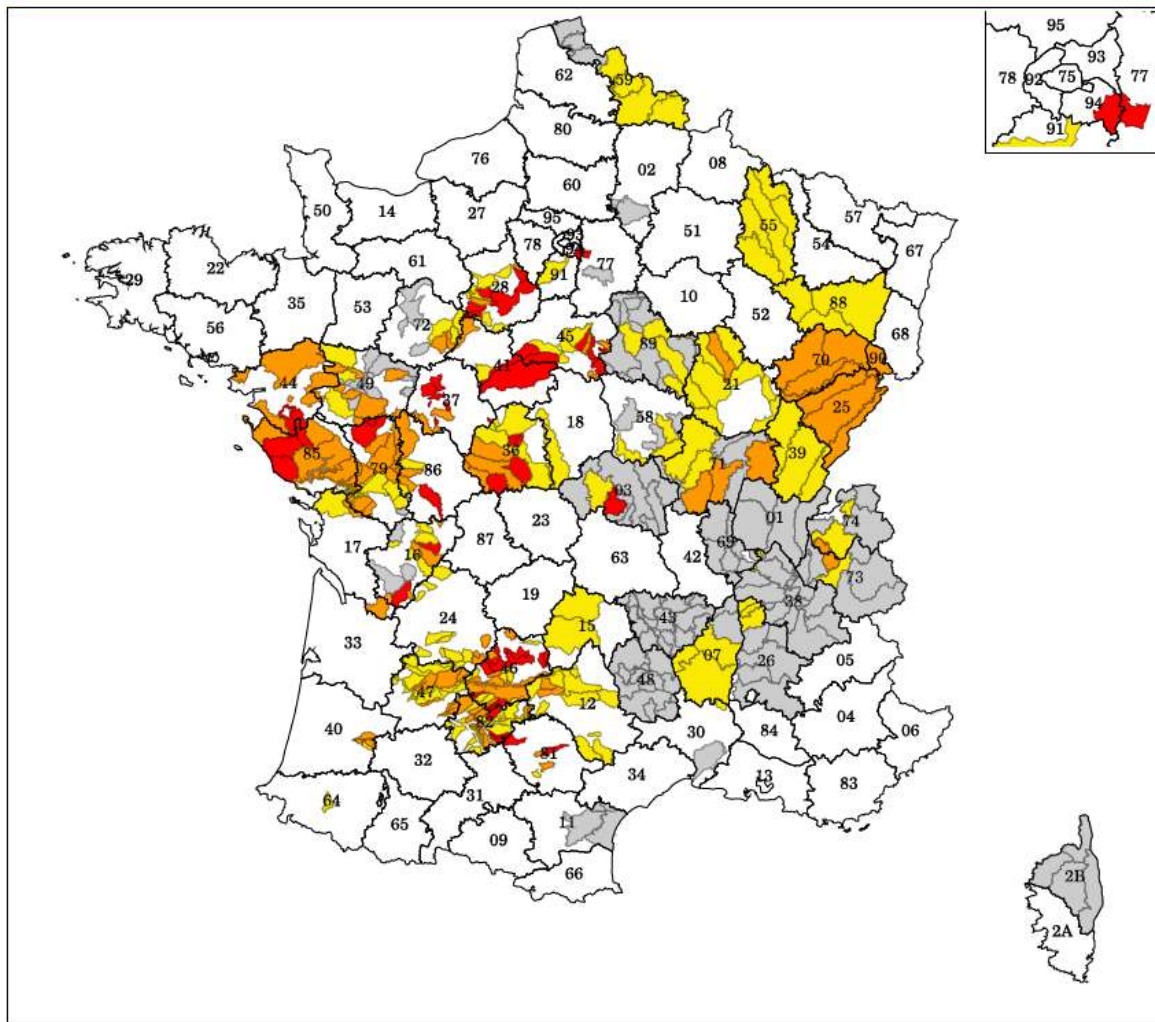
<https://onde.eaufrance.fr/content/le-reseau-de-stations>

Événements signalés (eau potable – alimentation du bétail - ...)

- Aucune difficulté d'approvisionnement en eau potable n'a été signalée à ce jour ; aucun arrêté municipal de restriction des usages de l'eau n'a été pris.
- Secteur de Riom : signalement de débits de cours d'eau très bas par la garde-pêche du secteur

Situation au niveau national au 9/8/18

ÉTATS DES ARRÊTÉS DE LIMITATION DES USAGES DE L'EAU AU 09 août 2018



45 départements sont concernés par au moins un arrêté préfectoral en vigueur au 09 août 2018 et limitant certains usages de l'eau.

7 départements sont en vigilance.

∩ Département

Restrictions par département

Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau

Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...

Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements

Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)

▨ Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

Mesures prises dans les départements limitrophes

Allier

Arrêté du 3/08/2018

Alerte sur les BV de l'Œil et l'Aumance

Crise sur le BV de la Bouble

Vigilance sur le reste du département

Haute-Loire

Arrêté du 26/07/2018

Vigilance sur tout le département

Loire

Arrêté du 20/07/2018

Vigilance sur tout le département

Mesures prises dans le Puy-de-Dôme

- ◆ Concertation avec les syndicats d'eau, les collectivités locales et partenaires associés
- ◆ Renforcement du suivi :
 - données météo et stations hydro (fréquence journalière)
- ◆ Contrôles :
 - contrôles d'une dizaine d'irrigants en autorisation annuelle, la dernière semaine de juillet (AFB + DDT)
- ◆ Information individuelle le 8/08/18 des irrigants des secteurs de l'eau Mère et de la Dore du fait que les stations hydrologiques indiquaient un passage sous le seuil du débit réservé : arrêt des prélèvements.

Mesures proposées dans le Puy-de-Dôme

- Communication active grand public et principaux consommateurs
- Poursuite du suivi des débits des cours d'eau et renforcement du suivi ONDE
- Contrôles des prélèvements sur les petits cours d'eau qui atteignent leur débit réservé (Dore et Eau Mère)
- Arrêté préfectoral des restriction des usages de l'eau conformément à l'arrêté cadre
 - Vigilance sur l'ensemble du département
 - Mesures d'alerte sur la Dore, ou en fonction des débits observés le 9/08, mesures de crise
 - Mesures d'alerte sur la Sioule et le Cher en fonction des débits observés le 9/08

Merci de votre attention